

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'École Gadbois 2017-2018

Tenue le 31 janvier 2018 au local 014 de l'École Gadbois

Secrétariat : Valérie Larouche

Présences : Jennifer Ouellette, Valérie Larouche, Émilie Perron, Marie-Eve Brouard, Mélanie Boutin, Dominique Voyer, Mamadou Coulibaly, Maude Nepveu-Villeneuve, Nathalie Lacaille

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 17
 3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 13 décembre 17
 4. Parole au public
 5. Parole au personnel
 6. Parole au service de garde
 7. Parole à la déléguée du comité de parents
 8. Parole aux parents
 9. Parole aux membres de la communauté
 10. Direction
- Adoption : Sorties éducatives
Reddition de compte budgets mesures ministérielles

Information : Journée de tempête
 Surveillance sur la cour

11. Varia
12. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Nathalie Lacaille propose l'ordre du jour appuyé d'Émilie Perron. Adopté à l'unanimité
2. Avec les modifications, Dominique Voyer, appuyée de Mamadou Coulibaly, propose le procès-verbal de la rencontre du 13 décembre ;
 - a. Modification au pt 6 : « le Vitrail » et non pas « le Portail ». Modification au pt 10 : nous remercions Pascale Beaulieu professeure d'art d'avoir profité de l'occasion pour que les enfants enjolivent les décorations fabriquées par les parents. Pt 10, selon le sondage de l'an dernier et non le SDG. Pt 10, le comité des usagers du SDG choisira un traiteur parmi les choix de la CSDM.
3. A la page 4, au pt 10, Jennifer Ouellette confirme que les commandites doivent être analysées et acceptées en conseil d'établissement selon les principes de la Politique en vigueur. Concernant la publicité ce sera à la direction de prendre la décision. Le personnel de l'école s'est doté d'un mécanisme de fonctionnement au bénéfice de l'ensemble de l'école.
4. Pas de public.
5. Pas de points à apporter.

6. Un traiteur est venu visiter le SDG qui a plu à l'équipe. Les barquettes sont compostables et accessibles au personnel. L'information sera communiquée par calendrier, plat végété et deux autres plats seront offerts pour un montant de 5,50 \$. Il semble que le tout était très savoureux. Le lien sera envoyé avec « l'info-parents » et l'inscription devra être faite en ligne 1 semaine à l'avance. Éventuellement, ce sera possible de commander le mercredi précédent, mais pour le moment c'est le lundi précédent. Il n'y a pas de minimum pour le nombre de commandes de lunch. Tous les enfants de tous les volets ont accès au service. De plus, une stagiaire Hanane débute avec Mériem de début février à la mi-avril. D'autre part, la semaine du 22 janvier ont débuté les cours parascolaires. On annonce que les reçus d'impôt seront transmis imprimés en main propre dès cette semaine. La journée du 22 juin n'est plus une journée pédagogique puisqu'il y a eu une journée tempête de la semaine du 22 janvier.
7. Le 23 janvier il n'y a pas eu de rencontre vu la journée tempête. Valérie Larouche ira comme substitut à la prochaine rencontre.
8. Les parents sont contents que la cour soit ouverte! Présentement, la cour est en glace, malheureusement les enfants ne peuvent en profiter pour le moment, mais du sel est utilisé pour le moment. Tout le monde a hâte d'aller jouer dehors, par contre pour le moment ce n'est pas sécuritaire. Une main d'applaudissement pour l'enseignant d'éducation physique qui a fait des jeux au sol avec les enfants à l'extérieur. Il est demandé si une approche préventive pour l'an prochain? D'autres options que le sel pourraient-elles être envisagées? Il n'y a pas de réponses pour le moment. Ce qui est possible pour le moment est de profiter des périodes de redoux. La sortie de classe de Geneviève Pagé a eu lieu et ça a été très apprécié et bénéfique. Une rencontre de la « communauté » (parents du secteur sourd) se tiendra bientôt, animée par un père du secteur.
9. Pas de représentants de la communauté
10. Par la direction :
 - a. Adoptions
 - i. Cinq (5) Sorties éducatives sont présentées sur un tableau. Pour la « nuit magique » Nathalie Lacaille propose de participer aussi à la sortie pour assurer la présence de 2 membres du personnel sur place. Les cinq (5) sorties sont acceptées à l'unanimité.
 - ii. Pour la reddition de compte/les budgets des mesures ministérielles, Jennifer Ouellette présente le document « Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées ». Le budget présenté est une partie du budget de l'école et non tout le budget. Cette partie est la reddition de compte du ministère pour les budgets protégés et/ou dédiés qui a été établi au printemps 2017. La reddition de compte est proposée par Émilie Perron, appuyée de Marie-Eve Brouard. Adopté à l'unanimité.
 - iii. Le comité financement du Volet alternatif veut faire une soirée cinéma de financement pour bonifier l'événement de fin d'année scolaire 2018. Les élèves de 3^e année sont impliqués dans l'organisation de

l'événement. Nathalie Lacaille, appuyée d'Émilie Perron propose l'événement soirée cinéma. Adopté à l'unanimité.

b. Informations

- i. Le 22 juin n'est plus une journée pédagogique, mais une journée d'école.
- ii. Désormais, les adultes dans la cour d'école devront porter des bretelles réfléchissantes. On remercie Mélanie Boutin pour le mannequinat. Chaque membre du personnel a sa propre paire de bretelles réfléchissantes depuis ce jour.

11. Varia

- a. Les enseignants soulèvent des questionnements sur le projet éducatif du volet alternatif et sur le nombre de classe grandissante du volet alternatif. Il semble avoir des inquiétudes sur l'avenir de l'école et une volonté de planifier l'avenir de l'école et des (2) deux volets. Pour le moment, l'école est suffisamment grande pour accueillir les classes puisque nous avons la chance d'avoir des locaux de spécialiste, une bibliothèque et une salle de motricité. Il est difficile de prévoir l'avenir à ce sujet, malgré la volonté de l'école de fournir des réponses, plusieurs ne sont pas possibles à identifier. Il est clair que tous veulent prévoir et non réagir. Les Loisirs Lajeunesse pourraient peut-être être une option de local à considérer puisqu'il semble que des espaces se libèrent dans leur bâtisse. Des informations sont à recueillir à ce sujet. La CSDM fait les travaux à mesure des ouvertures de classe confirmées.

12. La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 45 par Émilie Perron. Adopté à l'unanimité.